



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enquête pour déterminer quels sont les besoins financiers des personnes handicapées de plus de 65 ans.

L'administration Communale souhaite vous informer de la démarche de l'ASPH. En effet, dans le cadre de ses missions de défense des personnes en situation de handicap, cette association souhaiterait évaluer les besoins financiers des personnes handicapées âgées de plus de 65 ans.

Si vous bénéficiez d'une APA, nous vous invitons à compléter le questionnaire «Quel usage font les personnes âgées porteuses d'un handicap de l'Allocation d'aide aux Personnes Agées (APA) » soit :

- Via internet, sur le site :
<http://www.asph.be/AuQuotidien/MesDroits/Legislation/Allocations-d-aides-a-la-personne-agee-Assurance-Autonomie/Pages/Questionnaire-APA-ASPH.aspx>
- Via un formulaire papier disponible au service Handicontact de l'Administration Communale de Courcelles, rue Jean Jaurès 2 à 6180 Courcelles.
- Via le Contact Center de l'ASPH : Tél. 02/515.19.19

Les résultats seront remis au Ministre de tutelle, Monsieur Prevot.

Une initiative de l'Echevine de la personne handicapée, Sandra Hansenne, et de la Bourgmestre en charge de l'égalité des chances.

L'Echevine de la personne handicapée

S. HANSENNE

Le Bourgmestre

C. TAQUIN